

Paris, le 9 octobre 2019 - Les évolutions récentes concernant la télémédecine en France appellent la Société française de télémédecine à évoluer en parallèle et à anticiper les besoins des professionnels de santé et des usagers du système de santé dans leur ensemble. C'est pourquoi, à l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue ce 8 octobre à Paris, la Société française de télémédecine et FormaticSanté ont décidé de joindre leurs forces pour créer la Société française de santé digitale (SFSD), présidée par le Pr Nathalie Salles.

La SFSD a pour objectif de promouvoir un usage humaniste et responsable de la télémédecine dans tous ses champs : téléconsultation, télé-expertise et télésurveillance aujourd'hui, télésoin demain.

Parfaitement consciente que certains freins ont été levés à la suite de la publication de l'avenant 6, de l'avenant conventionnel interprofessionnel et grâce à la promotion du virage numérique par la Délégation ministérielle du numérique en santé, la SFSD se positionne aujourd'hui comme l'organisme légitime de la conception et de la diffusion des leviers permettant d'accélérer le virage numérique en santé en France. A l'heure où l'e-santé se caractérise par un développement extrêmement rapide qui va de pair avec une hétérogénéité des connaissances et des pratiques chez les professionnels d'un côté, et d'une absence de repères pour les patients de l'autre, la SFSD, par cette initiative inédite dans l'ampleur et la nature de l'engagement, se donne pour objectif de favoriser l'accès à l'innovation en santé numérique par la mobilisation et la formation des acteurs par des experts du domaine. En effet, l'une des conséquences les plus évidentes de cette profusion dans l'offre est la difficulté pour chacun de percevoir les enjeux, les opportunités et les dangers des différents projets e-santé en France.

Si le numérique constitue une innovation dans le sens où il permet de repenser les organisations et le lien entre professionnels et usagers du système de santé, il doit demeurer un outil au service d'une meilleure expérience du patient et de la qualité et de la sécurité des soins, mais aussi des informations qu'il véhicule.

Une offre de formation exhaustive par les experts du domaine : l'UMD

L'enjeu majeur que constitue la formation des professionnels médicaux, paramédicaux, pharmaceutiques et des usagers a mobilisé la SFSD autour d'une nouvelle structure amenée à

offrir dès 2020 une offre complète et adaptée pour couvrir leurs besoins : l'Université de la Médecine Digitale (UMD).

L'objectif de l'UMD est de fédérer un collectif pédagogique pluriprofessionnel (santé et « hors santé »), expérimenté et légitime, et des unités de formation et de recherche de haut niveau pour développer cette offre de formation de qualité, à la hauteur des enjeux de la santé numérique. L'ambition de l'UMD est de mettre en place des formations innovantes pour accompagner les nouvelles pratiques professionnelles, éclairer les citoyens sur l'intérêt lié à la mise en place de la télémédecine et du télésoin, et préparer le système à l'installation de l'intelligence artificielle dans les pratiques quotidiennes de demain.